

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières Dossier suivi par : Michel MAGIMEL et Gilles LE LARD 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01.49.55.81.80 - Fax : 01.49.55.83.70 Réf: MM/ND	NOTE DE SERVICE SG/DMC/N2013-0162 Date: 31 juillet 2013
--	--

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe: 0

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDT – DDPP – DDCSPP – DDCS).

Mots-clés : Appel à candidatures

Destinataires	
<u>Pour attribution :</u> Administration centrale Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics Réseau des IGAPS	<u>Pour information :</u> Syndicats

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que NOCIA en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine :

En DD(CS)PP :

- le poste de directeur départemental du Jura – *Journal Officiel du 25 juillet 2013 (texte n° 86) ;*
- le poste de directeur départemental adjoint de la Sarthe – *Journal Officiel du 25 juillet 2013 (texte n° 88) ;*
- le poste de directeur départemental de la Vendée – *Journal Officiel du 31 juillet 2013 (texte n° 108).*

En DDT(M) :

- le poste de directeur départemental du Rhône – *Journal Officiel du 25 juillet 2013 (texte n° 87) ;*
- le poste de directeur départemental adjoint, délégué à la mer et au littoral de la DDTM de Corse du Sud – *Journal Officiel du 27 juillet 2013 (texte n° 120).*

En SGAR :

- le poste de secrétaire général pour les affaires régionales (Limousin) – *Journal Officiel du 31 juillet 2013 (texte n° 110).*

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL